



LE REGLEMENT INTERIEUR US FLORENTAISE SECTION JUDO



Articles 15 : Saison sportive

Les cours sont assurés durant toute la saison de septembre à juin.

Toutefois, les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.

La participation des membres du club aux compétitions est encouragée, mais ne fait pas l'objet de caractère obligatoire.

Article 16 : Temps de travail de l'enseignant

L'enseignant se doit d'être « à l'heure » sur le tatami. Son temps d'habillage et de déshabillage n'est pas compris dans le temps d'enseignement ni la mise en place des matériels nécessaires aux cours.

Ses horaires sont définis en début d'année. De façon occasionnelle, il accompagnera les judokas en compétition. Cet article n'est applicable qu'en l'absence d'un contrat de travail de quelque forme que ce soit.

Article 17 : Absence de l'enseignant

En cas d'impossibilité de respecter son engagement, l'enseignant doit prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévenir en priorité le Président du club afin qu'il puisse soit assurer un remplacement ou annuler le cours. S'il n'arrive pas à contacter le Président, il devra tenter de contacter par ordre, le vice-Président, le Secrétaire, le trésorier, un des membres du bureau.

Article 18 : Projet pédagogique

L'enseignant doit remettre au Président du club son projet pédagogique au plus tard 10 jours avant le premier cours de l'année pour validation avant le premier cours.

Article 19 : Atteinte au Club ou à la discipline

Se reporter à l'article 22 des statuts de l'Omnisport Union Sportive Florentaise

Article 20 : Révision du présent règlement intérieur

La mise en œuvre du présent règlement intérieur doit être validée à l'unanimité du bureau.

Le règlement intérieur peut être amendé, révisé, à la condition que les modifications soient validées par les deux tiers des membres du bureau. Chaque modification devra faire l'objet d'une information auprès des licenciés et membres.

Celui-ci devra être affiché au Dojo

Le Président à l'usage de l'Union Sportive Florentaise	Le Secrétaire	Le trésorier
Le Vice Président	Le Secrétaire Adjoint	Le trésorier Adjoint
Membre	Membre	Membre